



En 2023 et considérant le nouveau rôle d'évaluation foncière 2023-2025, le taux de taxation général passera de 0,55 \$ à 0,50 \$ du 100 \$ d'évaluation.

La tarification pour les ordures (enfouissement), le recyclage et le traitement des matières organiques sera de 297,52 \$ par maison.

La tarification pour les services d'égouts sera de 681,34 \$ par maison.

MATIÈRES RÉSIDUELLES	2021	2022	2023
Ordures	117,06 \$	123,70 \$	136,90 \$
Recyclage	87,26 \$	89,66 \$	98,50 \$
Organique	48,62 \$	55,45 \$	62,12 \$
TOTAL	252,94 \$	268,81 \$	297,52 \$

SYSTÈME D'ÉGOUTS *	2021	2022	2023
Entretien	348,13 \$	389,52 \$	392,64 \$
Emprunt	293,65 \$	287,70 \$	288,70 \$
TOTAL	641,78 \$	677,22 \$	681,34 \$

* Services en tenant compte d'une résidence située dans le noyau villageois et reliée à l'égout (unifamiliale isolée = 5 points).

Au cours de l'année 2023, le conseil se penchera sur plusieurs dossiers importants, tels que :

- L'acquisition de l'église et du presbytère (consultation publique à venir);
- L'asphaltage d'une portion du chemin de la Rivière-des-Fèves Nord (600 000 \$) – TECQ 2019;
- La mise en œuvre du plan d'aménagement du secteur de la butte du parc Jean-Guy Ste-Marie (installation d'un gazébo, terrain de soccer, clôture du terrain de balle, patinoire, pavillon sportif, éclairage, module de jeux 8 à 12 ans, balançoires, espace chaleur au propane (500 000 \$) – Subvention possible du ministère de l'éducation;
- L'agrandissement de la caserne (350 000 \$) – PRABAM 2022
- La mise aux normes de toutes les installations septiques de la municipalité (obligation gouvernementale).

Plan triennal

Le plan triennal d'immobilisation est également adopté et prévoit des investissements (après subvention et emprunts) de 857 500\$ pour 2023, de 500 000 \$ pour 2024, et de 350 000 \$ pour 2025.

Le programme de la TECQ (Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec) nous permettra de poursuivre nos investissements en infrastructure.

LUCIEN THIBAUT
Maire

Ci-contre...

**le
budget
en
détails**

BUDGET 2023

REVENUS	BUDGET 2022	BUDGET 2023
Taxes et tarification	1 967 500 \$	2 138 772 \$
Droits de mutation	85 471 \$	80 000 \$
Subventions – provincial / fédéral + TECQ	646 635 \$	745 000 \$
Autres revenus	136 423 \$	112 443 \$
TOTAL DES REVENUS	2 836 029 \$	3 076 215 \$
DÉPENSES	BUDGET 2022	BUDGET 2023
Conseil municipal	85 130 \$	81 086 \$
Administration générale	382 317 \$	382 198 \$
Sécurité publique	207 824 \$	203 041 \$
Sécurité incendie	191 480 \$	227 789 \$
Voirie municipale	255 699 \$	284 222 \$
Déneigement	140 567 \$	158 575 \$
Aqueduc	10 000 \$	10 500 \$
Entretien du réseau d'assainissement	118 346 \$	122 193 \$
Enlèvement des ordures, recyclage, écocentre	188 808 \$	206 826 \$
Entretien des cours d'eau	7 408 \$	8 004 \$
Office municipal d'habitation (HLM)	20 000 \$	12 500 \$
Aménagement et développement	115 803 \$	129 957 \$
Salle communautaire	31 050 \$	32 550 \$
Patinoire / aréna	8 000 \$	9 550 \$
Parcs publics	33 050 \$	35 967 \$
Activités jeunes (sport, camp de jour)	10 000 \$	10 500 \$
Comités bénévoles qui animent le milieu	38 900 \$	49 132 \$
Bibliothèque	12 700 \$	13 335 \$
Évènements municipaux	10 000 \$	10 500 \$
Dons	5 000 \$	5 250 \$
Communications et services communautaires	57 500 \$	88 125 \$
Financement et remboursement (emprunt réseau assainissement)	107 847 \$	110 815 \$
Investissements en immobilisation	772 500 \$	857 500 \$
Fonds de réserve pour la vidange des boues aux étangs d'épuration	20 000 \$	20 000 \$
Fonds réservés	6 100 \$	6 100 \$
TOTAL DES DÉPENSES	2 836 029 \$	3 076 215 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	0 \$	0 \$